

Participation du Canada aux négociations du GATT

Les 92 pays membres de l'Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers (GATT) se sont réunis en Uruguay, à Punta del Este, du 15 au 19 septembre pour une nouvelle ronde de négociations visant à libéraliser les échanges commerciaux internationaux. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, accompagné du ministre d'État aux Finances, M. Tom Hockin, a dirigé la délégation canadienne à la conférence.

Le GATT a connu depuis sa création des succès remarquables. Le montant du commerce mondial est passé depuis 1948 de 250 milliards à 2 000 milliards de dollars américains. Le nombre d'États-membres du GATT est passé de 23 à 92 pays, la Chine y sera peut-être réadmise bientôt. Les sept premières conférences tarifaires ont déjà permis de réduire le tarif douanier moyen de 40 % à 4 % et favorisé l'interdépendance des économies nationales.

Le commerce international a été une source dynamique de croissance économique. Entre 1950 et 1975, le commerce de biens entre les pays industrialisés a crû à un taux moyen de 8 % par année, contribuant d'une manière significative au taux record de croissance économique de 4 % en moyenne par année enregistré durant cette période.

Cependant, les règles du GATT, qui visent à promouvoir la libéralisation du commerce par la réduction des tarifs douaniers et des barrières non tarifaires, ne se sont appliquées jusqu'ici que de façon limitée aux produits agricoles et aux services.

Tout au long des négociations de Punta del Este, le Canada a accordé la priorité à ces deux chapitres.

L'agriculture

L'agriculture souffre de protectionnisme chronique et peu de progrès ont été enregistrés depuis l'instauration du GATT en 1948.

Les États-Unis et la Communauté économique européenne se sont livrés à une lutte de subventions à l'exportation, ce qui a entraîné des conséquences sur d'autres pays exportateurs de produits agricoles comme le Canada, l'Australie ou la Thaïlande.

La discussion uruguayenne portant sur ce domaine s'est révélée très difficile. L'offre augmentant plus rapidement que la demande sur les marchés agricoles, la concurrence se

fait intense. Le fait que les États-Unis ont accordé des subventions de 30 % à leurs producteurs de blé, qui sont entrés en compétition avec le Canada, et ont vendu leur blé meilleur marché à l'URSS en est un exemple récent. De plus, la force politique de la classe agricole, l'importance de la sécurité d'approvisionnement agro-alimentaire et la complexité des différents programmes de subventions, tels le soutien des prix d'achat et les restrictions liées à l'hygiène, sont des facteurs qui limitent les chances de progrès dans ce secteur.



Denis Drever

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark (à gauche), s'est rendu en Argentine et au Venezuela avant de participer aux négociations du GATT. M. Clark a discuté de divers sujets dont le commerce des armements et les subventions accordées à l'agriculture. Il a aussi signé un accord de coopération avec le ministre des Affaires extérieures de l'Argentine, M. Dante Caputo.